



Communiqué de presse

Paris, le 19 mai 2016

L'Ordre des Experts-Comptables Paris Ile-de-France et Initiative Ile-de-France signent un partenariat pour accélérer la réussite des entrepreneurs de leur région

L'Ordre des Experts-Comptables (OEC) Paris Ile-de-France et Initiative Ile-de-France, 1er réseau associatif francilien de financement et d'accompagnement à la création d'entreprises, annoncent la signature d'une convention de partenariat. Par cet accord, les deux organisations entendent renforcer l'accompagnement et le financement des entrepreneurs d'Ile-de-France.

D'une durée de trois ans renouvelable, ce partenariat permet de structurer les synergies entre Initiative Ile-de-France et l'OEC Paris Ile-de-France afin de faciliter la création et le développement des entreprises en Ile-de-France.

Il doit permettre aux experts-comptables d'accéder aux outils d'Initiative Ile-de-France pour accompagner et informer au mieux les entreprises de la région dans leur développement et leur financement.

A cet effet, Initiative Ile-de-France valorisera les missions de l'OEC Paris Ile-de-France via ses outils de communication et son site web. Le réseau intégrera également systématiquement l'OEC Paris IDF au comité consultatif de suivi du fonds de prêt d'honneur « Ile-de-France Transmission », un dispositif spécifiquement dédié au financement de la reprise et de la transmission de TPE et PME franciliennes.

De son côté, l'OEC Paris IDF s'engage à informer les experts-comptables de ce partenariat en communiquant via son site et ses événements internes sur l'existence et les modalités des prêts d'honneur. Initiative Ile-de-France pourra également intervenir directement auprès des experts-comptables lors de réunions d'informations en coordination avec l'OEC Paris IDF.

« Je me réjouis de ce partenariat qui permettra à l'ensemble de la profession d'accéder aux outils d'Initiative Ile-de-France et ainsi de conseiller toujours au mieux ceux qui veulent entreprendre. », déclare Stéphane Cohen, Président de l'Ordre des Experts-Comptables Paris Ile-de-France.

« L'expert-comptable est au cœur de l'accompagnement des entrepreneurs à l'instar de notre réseau qui soutient chaque année un très grand nombre d'initiatives entrepreneuriales. Ce partenariat ambitieux permettra de mettre nos compétences et nos outils au service de la croissance des entreprises de notre région. », explique **Edouard de Penguilly, Président d'Initiative Ile-de-France.**

Initiative lle-de-France joue un rôle majeur au sein du tissu économique et social francilien grâce à son accompagnement humain et à l'octroi de prêts d'honneur. Chaque année, ce sont près de 1 500 entreprises qui sont soutenues par les 14 plateformes locales du réseau.

L'Ordre des Experts-Comptables Paris Ile-de-France anime le réseau de la profession qui a pour objectif d'accompagner les entrepreneurs dans leurs actions de création, de reprise et de développement.





À propos de l'Ordre des experts-comptables région Paris Ile-de-France

Créé par l'ordonnance du 19 Septembre 1945, l'Ordre des Experts Comptables est le garant du respect de la déontologie professionnelle. Il a également pour rôle de représenter la profession et d'assurer la défense de ses intérêts. L'Ordre comprend une instance nationale, le Conseil supérieur, et des instances régionales, les Conseils régionaux. Le Conseil régional des experts-comptables Paris Ile de France est la plus importante instance régionale avec près de 5900 membres inscrits intervenant auprès de 600 000 TPE et PME franciliennes. Il est présidé par Stéphane Cohen.

Conseiller permanent du chef d'entreprise, l'expert-comptable peut l'accompagner dans le suivi de gestion, la création/développement/transmission d'entreprises, l'optimisation fiscale, le conseil en social, le conseil en stratégie et management, la prévention et les difficultés des entreprises...

Il s'adresse aussi bien aux entreprises privées qu'aux entreprises publiques ou semi-publiques, aux grandes entreprises industrielles et commerciales qu'aux artisans, commerçants, professionnels libéraux ou agriculteurs, aux sociétés commerciales qu'aux associations, coopératives ou sociétés civiles.

A propos d'Initiative Ile-de-France

Initiative Ile-de-France est le premier réseau associatif francilien de financement et d'accompagnement à la création d'entreprises. Il a permis de créer et maintenir 4 299 emplois en 2015, en accompagnant la création de près de 1 500 entreprises, grâce à la mobilisation de 1 192 bénévoles dont 328 marraines et parrains au sein des 14 plateformes implantées sur toute l'Ile-de-France. Les entreprises accompagnées enregistrent un taux de pérennité de 88 % trois ans après leur création, contre un taux national de 66% (source INSEE), témoignant d'une réelle qualité de service apportée aux porteurs de projet.

En savoir plus sur www.initiative-iledefrance.fr